

# PROVINCES

provinces.union@sonapresse.com

## Makokou : exercice budgétaire 2020, la municipalité en panne

Benjamin Evine-Binet  
Makokou/Gabon

L'exercice budgétaire 2020 ne sera pas une sinécure pour Guy-Roger Ekazama en cette année budgétaire particulièrement difficile pour la ville de Makokou. Avec 494 726 654 F CFA et au regard du contexte économique actuel résultant de la crise sanitaire, l'édile de la commune va devoir faire contre mauvaise fortune, bon cœur.

Au nombre des conséquences prévisibles et immédiates, il y a le gel du règlement de la dette de la mairie qui se chiffre à près de 90 millions de francs, avec ce que cela implique comme risque de discrédit vis-à-vis des fournisseurs; l'arrêt des investissements en cours, notamment la construction du siège de la mairie du 2e arrondisse-

ment dont la bâtisse, sortie de terre il y a plus d'un an, attend d'être couverte; la mise au frigo de la revalorisation des émoluments des chefs des quartiers; le financement des projets sociaux (santé, éducation, jeunesse et sports); la réhabilitation des rues secondaires pour une meilleure desserte de plusieurs quartiers de la ville et les ambitions de renforcement des capacités des marchés municipaux. La situation de crise économique dans laquelle se trouve empêtrée la mairie de Makokou est la conséquence de plusieurs facteurs exogènes notamment; la pandémie de Covid-19 avec son corollaire de mesures de confinement et de gel des activités économiques génératrices de richesses. Pour l'autorité municipale, "cette situation ne nous laisse pas les coudées franches". Guy-Roger Ekazama s'est voulu



Photo : Benjamin Evine Binet

**Guy Roger Ekazama et ses pairs élus locaux ont du pain sur la planche;**

rassurant au sujet de la collecte et du ramassage des ordures, l'entretien des espaces verts, la

poursuite de l'aménagement de la Gare-routière d'Épassendjé et la recherche des partenaires

susceptibles d'appuyer quelques projets structurants en attente de finalisation.

## Lébamba : lancement des travaux de l'axe routier Bongolo-Mbinambi



**Les travaux de réhabilitation ont été lancés avec cette niveleuse.**

Gloire Junael MOUBEDI BIGOGO  
Lebamba/Gabon

DANS le cadre du lancement des travaux de réhabilitation de l'axe routier Bongolo-Mbinambi dans le canton Louetsi-Soungou distant de plus de 90 Km, le président du Conseil départemental de la Louetsi-Wano, Gervais Boundzanga, vient d'en donner

le top départ avec les premiers coups de pelleuse. Devant une assistance nombreuse composée des autorités civiles et militaires, en tête desquelles le préfet Euloge Parfait Mombo Moukaga. Lesdits travaux consisteront au reprofilage, au rechargement, au compactage et à l'ouverture des saignées pour une évacuation d'eau. Gervais Boundzanga qui, sans égrener les difficultés dans

les démarches pour l'aboutissement de cet acte salubre, a remercié tous les partenaires de ce projet, au premier plan desquels la subdivision des travaux publics de Ndendé pour sa réponse positive et sa participation active dans l'accomplissement de cet effort. Le bout du tunnel en est concrétisé aujourd'hui par le lancement des travaux pour la restauration de ce linéaire. Il n'a pas manqué de reconnaître que cette œuvre est le fruit de la réflexion de l'ensemble des conseillers élus qui, lors de leurs dernières sessions, ont donné quitus au bureau du Conseil de réfléchir sur l'amélioration des conditions de vie des populations dans les domaines de la santé, de l'éducation, de l'hydraulique villageoise et, surtout, de l'aménagement des routes inter-cantoniales, particulièrement dans le canton Louetsi-Soungou où les attentes des populations sont nombreuses.

## Port-Gentil : Houangni Ambourou échange avec les taximen grévistes

Christelle NTSAME  
Port-Gentil/Gabon

La grève des taximen lancée le 13 juillet dernier pour protester contre le "racket" des policiers et des gendarmes a amené le ministre de l'Énergie et des Ressources hydrauliques en séjour à Port-Gentil, à initier par solidarité gouvernementale une rencontre avec les représentants des différents syndicats des taximen. C'était mardi dernier au siège de la Cosyga sis au carrefour Centre social. Landry Onguelet, secrétaire provincial adjoint de la Cosyga, a mis les grévistes face à leurs responsabilités. "Vous êtes à l'origine de la situation que vous décriez aujourd'hui, il ne faut pas se le cacher. Quand on vous arrête, vous mettez déjà un billet à l'intérieur du dossier et aujourd'hui c'est devenu une habitude, une institution", a-t-il accusé. Le représentant

du Sattom, quant à lui, a porté à la connaissance du membre du gouvernement, les difficultés vécues par les chauffeurs. Cerly Nzigou Manfoumbi a notamment mis en exergue "la disparité sur le montant des impôts entre Libreville et Port-Gentil, les tracasseries policières, l'état de vétusté des véhicules, etc.". Prenant la parole, Pascal Houangni Ambourou dont l'action, selon lui, est en phase avec les orientations du chef de l'État, s'est érigé en pédagogue. "Déjà dans votre corporation, il faut s'entendre sur un certain nombre d'éléments. Le premier, c'est de dire lorsqu'on n'est pas d'accord, je ne paie plus cet impôt qui n'existe pas à partir du moment où je suis en règle avec mes papiers", a-t-il observé. Le ministre a par ailleurs fait la promesse à ses interlocuteurs d'être leur fidèle interprète auprès de ses collègues des Transports et de l'Intérieur afin de trouver des solutions.